

# Terres en Villes Atelier 2 AgriPLUi

Diagnostic agricole et enjeux  
1er décembre 2016



## Collectivité à statut particulier issue de la fusion de la Communauté Urbaine et du Département du Rhône

538 km<sup>2</sup>

59 communes

1.3 million d'habitants

111 000 établissements publics et privés

640 000 employés salariés

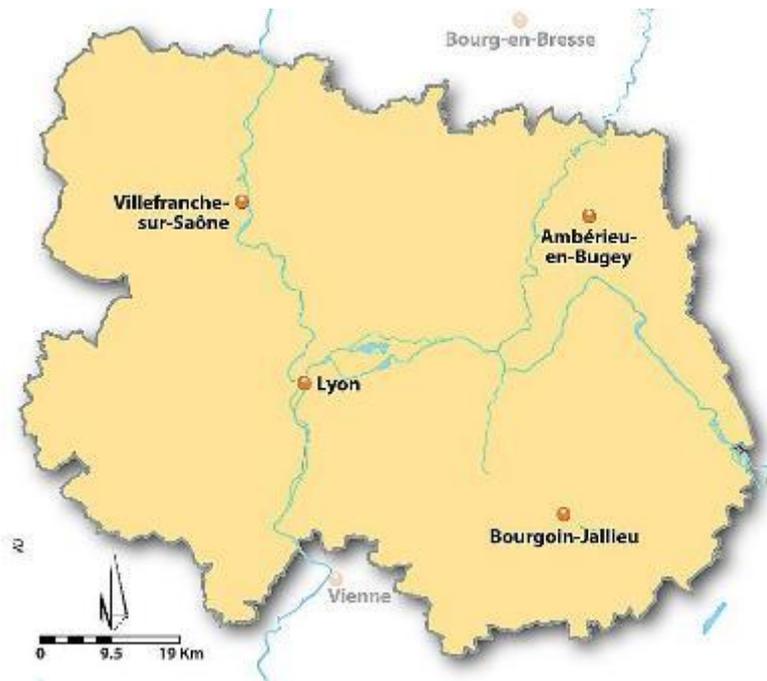
144 500 étudiants

12 000 ha agricole

340 exploitations



la métropole  
**GRAND LYON**



Une Métropole....

.... au sein d'une aire urbaine de 3.2 millions d'habitants

.... au sein de l'agglomération lyonnaise (SCOT) inclus dans l'Inter-Scot



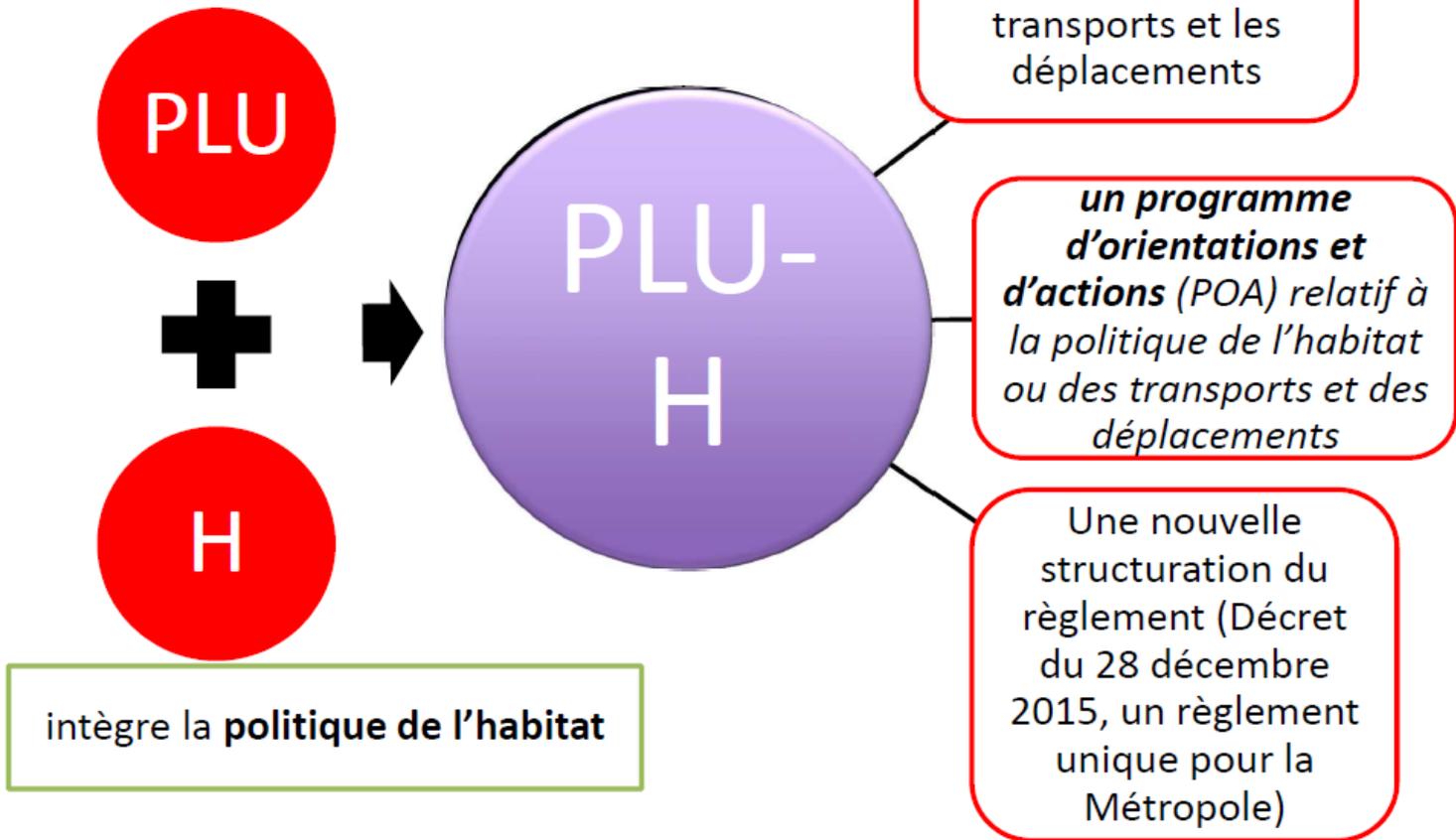
la métropole  
**GRAND LYON**

# Les documents d'urbanismes

- Une compétence urbanisme datant des années 70, passant de 5 secteurs à un document unique dès 2001
- Un PLU qui précise
  - Une DTA
  - Un SCOT Lyon 2030
- Une révision engagée en mai 2012

## Les nouveautés du PLU-H

= **politique d'urbanisme** de la Métropole de Lyon.



1 AGGLOMÉRATION

9 BASSINS DE VIE

59 COMMUNES

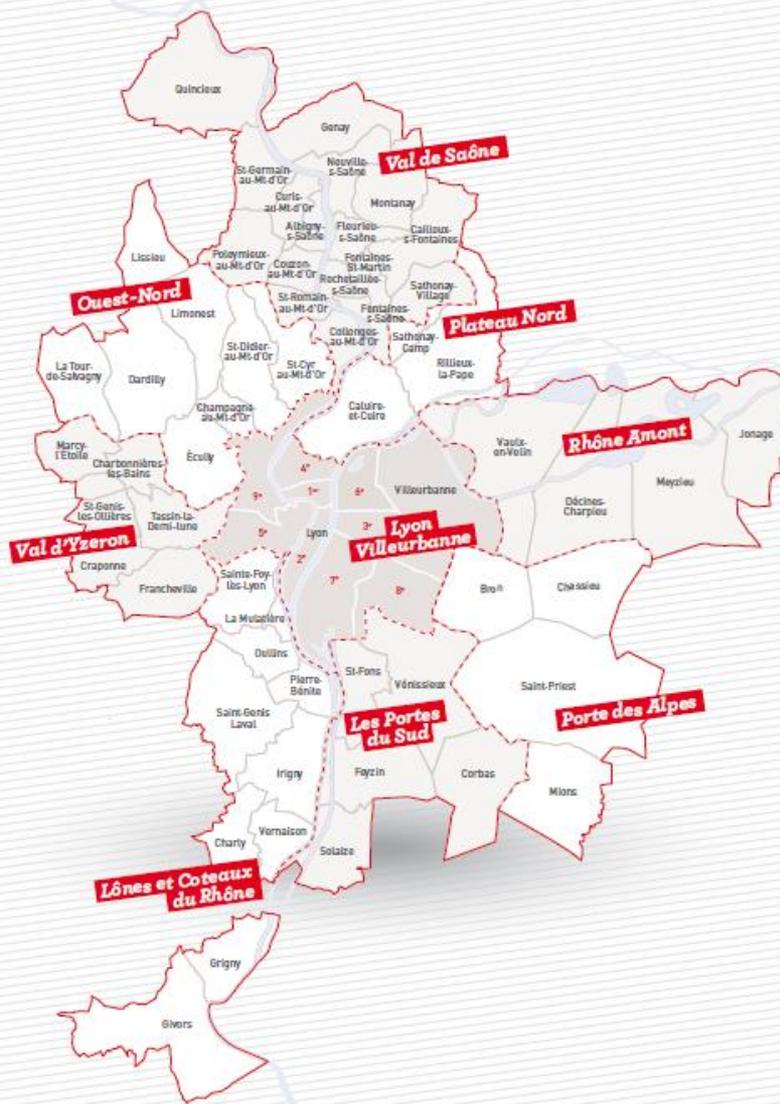
1 310 082 HABITANTS

679 346 EMPLOIS

612 396 LOGEMENTS

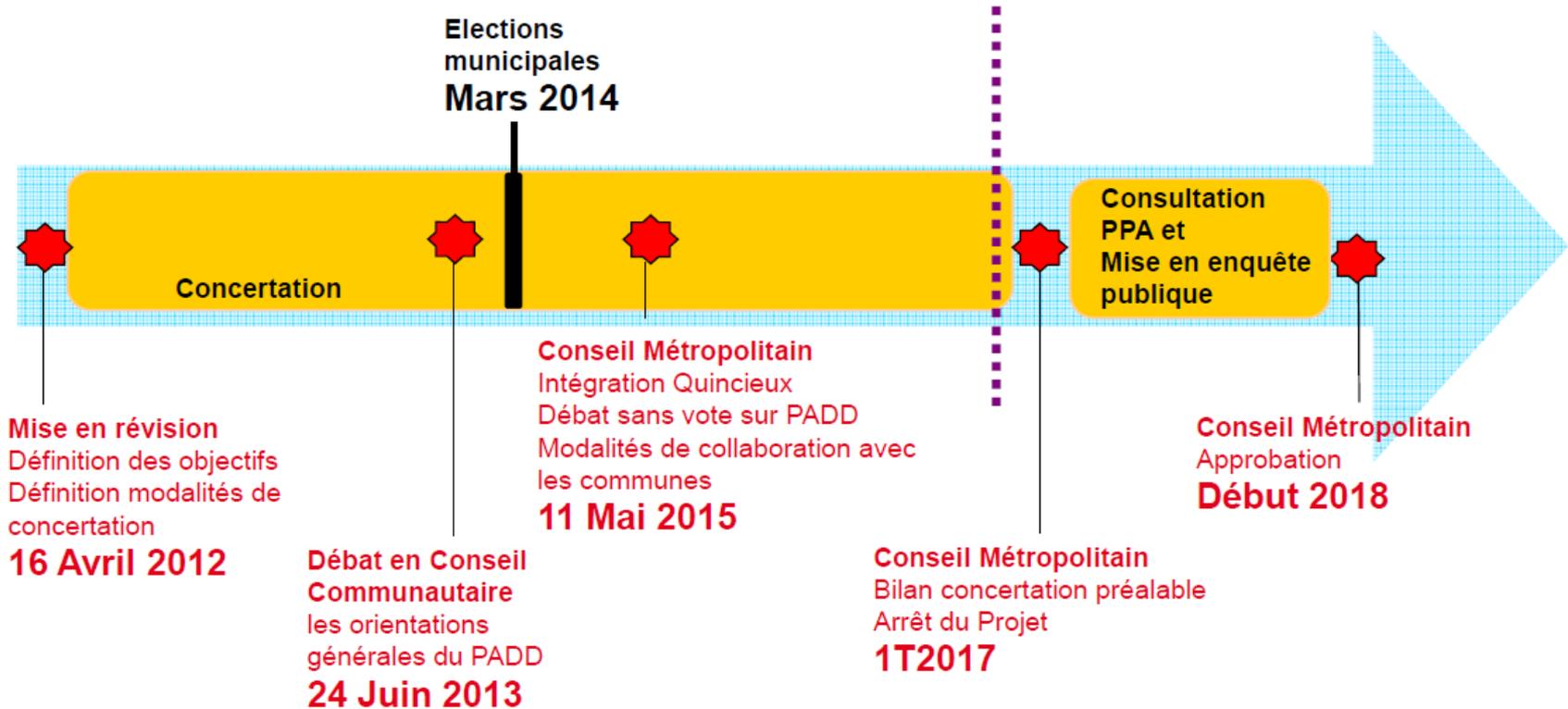
54 120 HECTARES

Source: INSEE 2011



# *Situons-nous dans le planning de révision du PLU-H*

**AUJOURD'HUI**

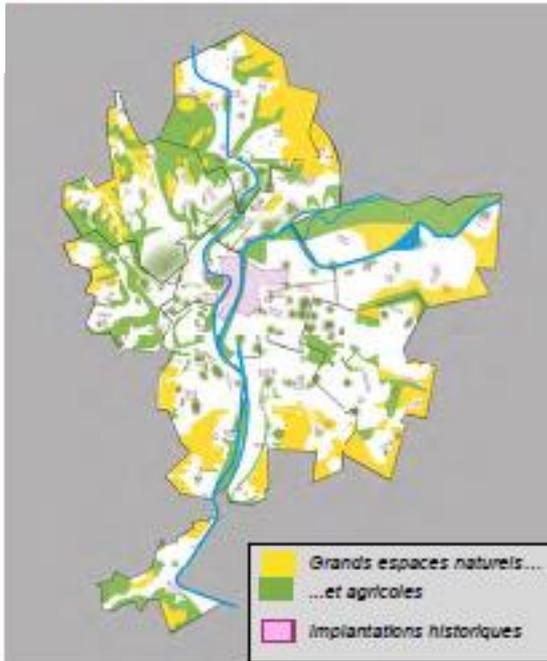


# Quatre grands défis pour assurer la transition vers un autre mode de développement

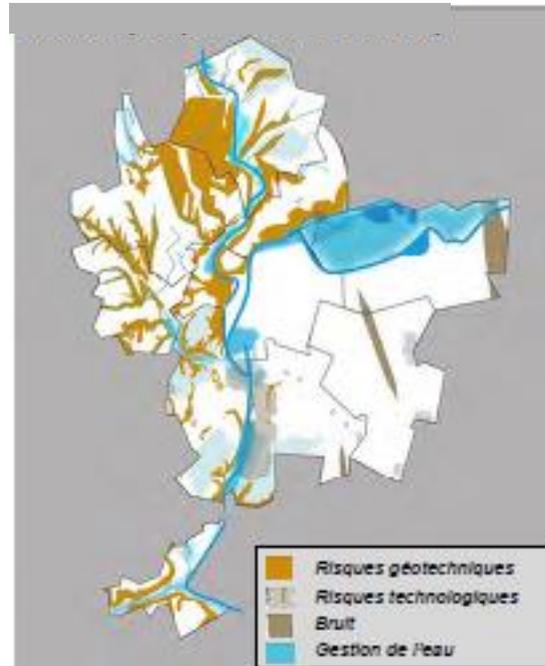
- **Le défi métropolitain**
  - Développer l'attractivité de l'agglomération pour construire une métropole responsable.
- **Le défi économique**
  - Soutenir le dynamisme économique de l'agglomération pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- **Le défi de la solidarité**
  - Développer une agglomération accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins en logements de tous ses habitants.
- **Le défi environnemental**
  - Répondre aux enjeux environnementaux et améliorer le cadre de vie pour la santé et le bien-être des habitants.

# Un PADD basé sur

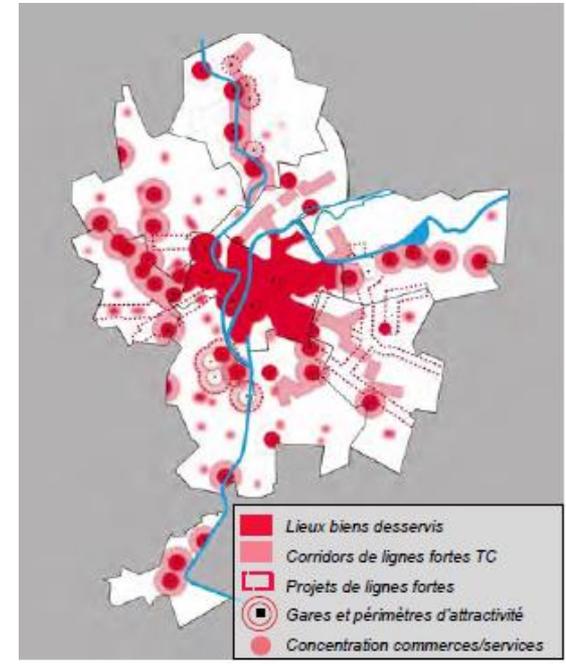
Les qualités du territoire



Les contraintes et les risques identifiés



Les lieux bien desservis en TC ou en services



# Le diagnostic agricole du PLUH

- Qui repart des diagnostics récents :
  - étude agricole pour le POS 2001
  - SCOT Lyon 2010 et sa révision
  - PENAP adoptés en 2014
- Dont les données sont mises à jour : ex localisation des sièges d'exploitation, carte des points noirs de circulation des engins agricoles
- Qui se sert d'études lancées dans d'autres cadres (ex circulation des engins agricoles)
- Qui est mené par l'Agence d'urbanisme en interaction avec la Chambre d'agriculture

# Méthodologie du diagnostic agricole

**Un préalable : diagnostic centré sur les secteurs à enjeux, considérant qu'il n'était pas nécessaire sur les secteurs en PENAP**

## **Objectifs :**

- *À l'échelle de l'agglomération*, comparer l'enveloppe urbaine du PLU opposable avec :
  - l'enveloppe urbaine du PLU-H 2030 (outil d'aide à la décision politique) ;
  - et l'enveloppe urbaine du PLU 2005 (justification de la consommation spatiale dans le rapport de présentation).
- *Aux échelles communale et du bassin de vie*, construire un argumentaire technique consolidé pour aider la décision politique sur le devenir de chaque zone (AU et A/N sous pression urbaine), notamment au regard des capacités foncières au sein de l'enveloppe urbaine (obligation de la loi ALUR).

# Méthodologie du diagnostic agricole

Phase 1 = Par la Métropole et l'Agence d'urbanisme

**ETAPE 0 : Évolution de la tâche urbaine et des zones  
PLU 2005 - PLU actuel**

=> Bdd SIG consommation spatiale

**ETAPE 1 : Définition des zones AU non urbanisées et  
les zones A /N sous pression urbaine au PLU actuel**

Base de données à valider par le partage technique à partir de  
cartes et de l'atlas par zones (contexte rapide et l'enjeu urbain ou  
environnemental de chaque zone)

transmise à la Chambre d'agriculture

# Méthodologie du diagnostic agricole

## Phase 2 = accompagnement de la Chambre d'agriculture à 2 niveaux

- pour apporter des éléments essentiels à la connaissance et à la compréhension des enjeux agricoles sur certains secteurs soumis à des réflexions dans le cadre de la révision du PLU-H (ouvertures à l'urbanisation, retrozonages,...)
- pour contribuer via le PLU-H à assurer une agriculture dynamique en maintenant le potentiel agricole

### Objectif de l'expertise :

Alimenter les réflexions de la collectivité concernant les choix d'urbanisation (*secteurs à urbaniser, à rétrozoner,...*) en apportant une connaissance fine du potentiel et des enjeux agricoles

# Méthodologie du diagnostic agricole

## Etape 1 : approche qualitative des enjeux agricoles globaux

- 50 secteurs agricoles
- analyse « à dire d'exploitants » - en réunion intercommunale

## Etape 2 : analyse des conséquences des choix d'orientation sur les exploitations et sur l'activité agricole

- par exploitation impactée,
  - à l'aide d'indicateurs de sensibilité (*SAU concernée, régime de l'exploitation, projets, déstructuration de l'exploitation, ...*)
- non réalisée

# Méthodologie du diagnostic agricole

## Cadre méthodologique – étape 1

### ZONES EXPLOITEES

#### Critères retenus :

- Caractéristiques agronomiques
- Irrigation
- Remembrement – taille des tènements agricoles
- Occupation du sol
- Desserte pour les engins agricoles
- Localisation : enclavement, ... et difficultés associées
- Caractère stratégique des parcelles pour les exploitations agricoles en place (production spécifique, proximité des parcelles avec le siège, ...)

### AUTRES

- Privé
- Friche
- Bois

Caractérisation de l'intérêt agricole des secteurs

Fort

Moyen

Faible

Aucun

→ Cartographie de chacun des secteurs étudié

# Méthodologie du diagnostic agricole

- Remise d'un document de synthèse sur la base de cartographies
- Réunion de présentation par la Chambre d'agriculture aux services concernés de la Métropole et de l'Agence d'Urbanisme

## CORBAS - SECTEUR 35 - Priorité 2

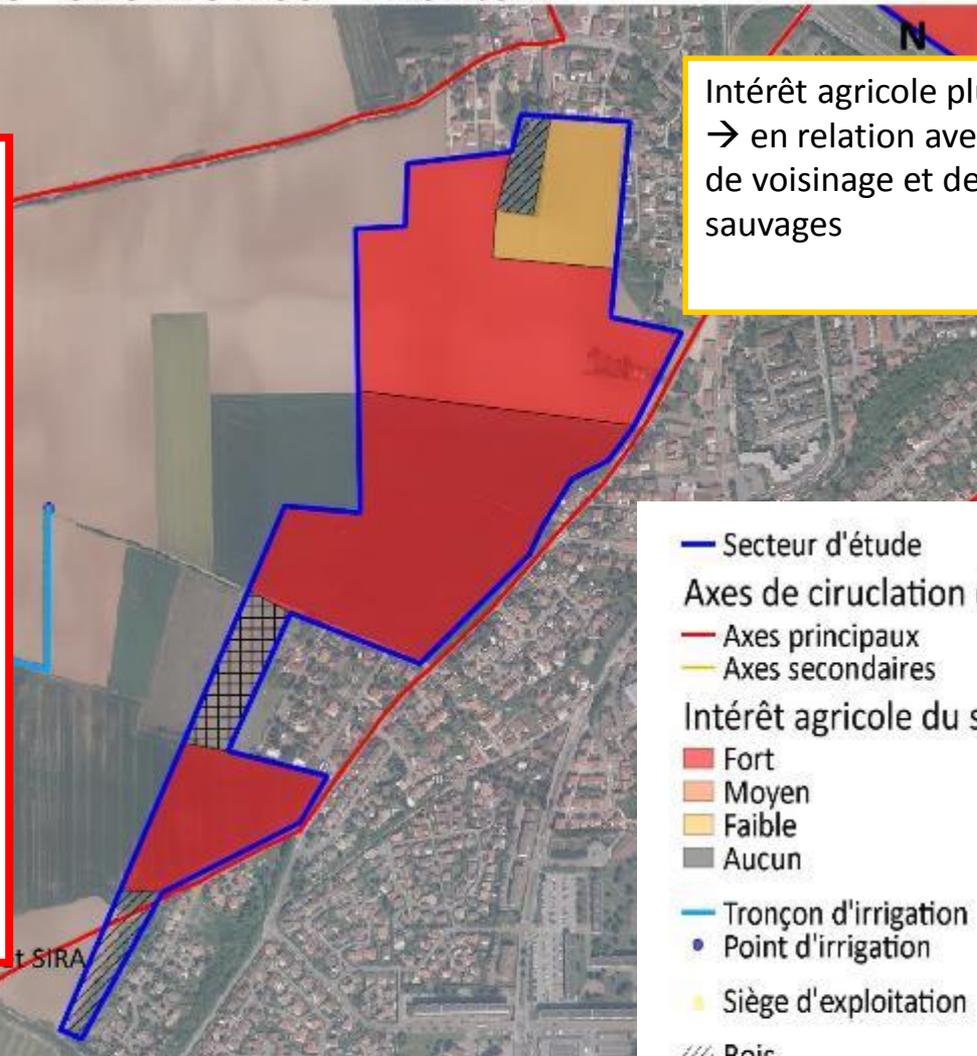
### CARACTERISTIQUES AGRICOLES

#### GLOBALES :

- Sols non caillouteux et constitués d'alluvions : très bon potentiel agronomique
- Secteur majoritairement irrigué par le réseau collectif
- Secteur non remembré mais de beaux tènements agricoles
- Occupation du sol : terres labourables principalement
- Investissements récents réalisés par les exploitants (conversion AB, investissements bâtiments, matériel)
- parcelles à proximité immédiate d'un siège d'exploitation

→ **Fort intérêt agricole**

Intérêt agricole plus faible au nord  
→ en relation avec les problèmes de voisinage et de décharges sauvages



— Secteur d'étude

Axes de circulation des engins agricoles

— Axes principaux

— Axes secondaires

Intérêt agricole du secteur

■ Fort

■ Moyen

■ Faible

■ Aucun

— Tronçon d'irrigation

• Point d'irrigation

• Siège d'exploitation

/// Bois

### Friche

## CORBAS - SECTEUR 33 - Priorité 1

### CARACTERISTIQUES AGRICOLES GLOBALES :

- Sols caillouteux, très séchants : faible potentiel agronomique
- Secteur non irrigué
- Secteur remembré
- Secteur enclavé par des infrastructures et des lotissements
- Desserte : accessibilité satisfaisante mais voiries récemment rétrécies
- Problèmes liés à la localisation : stationnement et décharges sauvages

→ **Faible intérêt agricole**



- Secteur d'étude
- Axes de circulation des engins agricoles
  - Axes principaux
  - Axes secondaires
- Intérêt agricole du secteur
  - Fort
  - Moyen
  - Faible
  - Aucun
- Siège d'exploitation



Données : © Chambre d'Agriculture du Rhône et SIRA  
Fond de carte : orthophoto 2011 (IGN)  
2015

# Méthodologie du diagnostic agricole

Phase 3 = Par la Métropole et l'Agence d'urbanisme

## **ETAPE 2 : Analyse technique des zones**

Fiche d'analyse des contraintes de développement, des richesses environnementales et de l'intérêt agricole

**Pour arriver à une base de données et une carte (à toutes les échelles) stabilisées d'une vision technique partagée sur chaque zone** (avec possibilité de scénarios plus ou moins ambitieux)

**Arbitrage par les communes et le comité de pilotage de l'élaboration du PLUH**

## **ETAPE 3 : Outil de suivi de l'évolution des zones**



Document de Travail  
12.11.15

Révision générale du PLU-H du Grand Lyon - Novembre 2015

**Analyse des zones AU  
et des zones A/N sous pression**

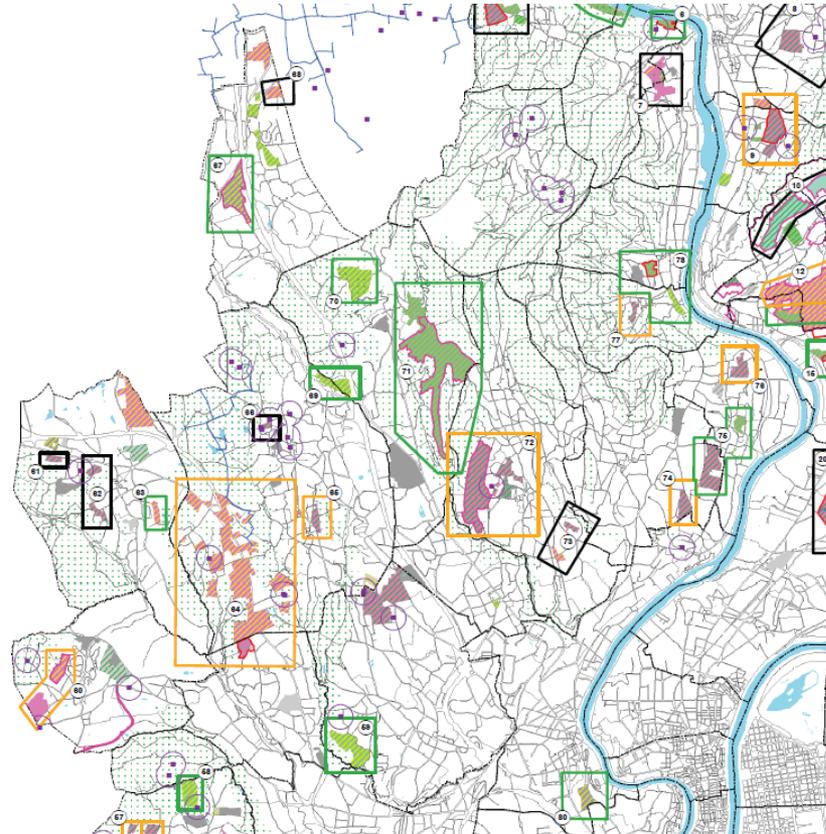
*Atlas de travail  
avec avis techniques consolidés  
(suite réunion du 22 septembre)*

**Ouest Nord**



**GRANDLYON**  
la métropole

Carte des **occupations actuelles** des zones sélectionnées,  
regroupées en secteurs d'étude



la métropole  
**GRANDLYON**

TEMPS 1	<b>Contextualisation</b>	
	NOM : Plateau agricole de Dardilly	Enjeu urbain ou environnemental (5 lignes max) :
	COMMUNE : Dardilly	vaste secteur naturel de liaison entre les vallons de la Beffe et des Planches avec passage de corridors écologiques, forte pression urbaine accentuée par l'arrivée de l'AB9, agriculture dynamique et potentiellement pérenne, enjeu de l'interface urbaine / naturelle avec Charbonnières, proposition technique de maintien en agricole avec gestion de la pression urbaine concentrée sur les hameaux de Pelosset et Montcourant
	Occupation actuelle : agricole partiellement bâti	
	Territoire Urbain Mixte (Scot) : NON	
	Historique zonage : NA et NB au POS 1994	
	Zonage PLU opposable : A et N	
	Superficie : 95,7 ha	
	CODE SIG : 69072_564_1 à 5	

Critères	OUI	NON	Commentaires
	<b>Contraintes de développement</b>		
Servitudes d'utilité publique	x		partie du futur site classé du vallon de Serres?
Réseaux en eau potable, assainissement,	x	x	assainissement non collectif pour Montcourant et réseau pour une partie du chemin de pelosset
Risques ruissellement			
Relief, risques géotechniques		x	
Risques technologiques		x	
Pollutions		x	?
Risques d'inondations (fleuves/ruisseaux)	x		zone ruissellement PPRNi Yzeron et zone inondation Planches
Structure foncière (domanialité et morcellement )			
<b>Richesses environnementales</b>			
ressources en eau, ruisseaux	x		présence de zone humide
Expertise agricole de la chambre d'agriculture	x		fort intérêt agricole
Secteur d'enjeu environnemental identifié par BE			
Mosaïque	x		
Trame verte, corridors écologiques, continuités paysagères, biodiversité			ENS, ZNIEFF, site de liaison au SRCE...
<b>Contexte et potentiels</b>			
Accessibilité tout mode	x		
Capacités foncières alentours (commune)	x		
Capacités TC	x		sur la RD307
Capacité équipements publics	x		

TEMPS 3	<b>Avis technique*</b>		Commentaires	
	Rétrozonage			
	Rétrozonage partiel	x		rétrozonage de certaines zones UV adjacentes, valorisation des réseaux en place pour la partie Pelosset
	Zone AU maintenue indicée ou différée			
	Zone A ou N maintenue	x		
	Secteurs ouverts à l'urbanisation sous conditions			
Réserve foncière stratégique à long terme				

\* impact sur l'augmentation de la valeur foncière pour acquisition publique à anticiper (lien avec DR)

Secteurs d'études / Zones AU et zones A et N sous pression / Révision PLU-H du Grand Lyon



# Conclusion

- une adaptation du diagnostic agricole réalisé à l'échelle communale avec répartition du travail entre agence d'urbanisme et chambre d'agriculture
  - un diagnostic centré sur les secteurs sous pression qui apporte des éléments précis caractérisant le potentiel agricole
- un outil d'aide à la décision quant aux orientations du PLU**

**Merci pour votre attention**